Do francuskiego
przekładu opowieści
i szyfrowań.

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

Lene Gustaf : Les substantifs postverbaux dans la langue française. Upsala 1899.

Egzepmlarz posiada Biblioteka królewska w Monachium.

Sygnatura: L. lat. f. 159 d

S książki tej przecytałem i wyexcerpowałem pierwszych stronic sześćnaście.

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

Gustaf Lené Les substantifs postverbaux dans la langue française.
Upsala 1899

pg 32 En regardant de près les exemples contenus dans cette liste, au point de vue de leur signification, on s'aperçoit facilement, qu'il y en a un qui est bien isolé parmi les autres, c'est à savoir escolte avec sa signification concrète de „nomen agentis". Les autres, tout à deux exceptions près, des noms abstraits, exprimant l'action verbale toute pure ou un sens qui s'en laisse facilement dériver. Les deux exceptions sont adub et relief, qui présentent, il est vrai, une signification concrète. Mais ceux-là même se rattachent, quand on considère le développement postérieur de noms postverbaux, beaucoup mieux aux noms abstraits en question qu'à l'exemple isolé d'escolte. C'est que dans l'histoire de la langue on trouve souvent des exemples tout à fait pâles d'un substantif postverbal qui, de la signification abstraite de „nomen actionis" passe à exprimer le résultat de cette action même. Du reste, on n'a pas besoin de se restreindre aux noms postverbaux, le développement de sens, dont il s'agit, étant un fait très commun et tout à fait régulier d'après les lois de la sémasiologie. On en voit de nombreux exemples en regardant les substantifs verbaux en -ement,

v.

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

-aison, -ance, qui tous précèdent d'une signification abstraite. De même en latin on voit partout des exemples analogues du passage d'un „nomen actionis" au sens de l'objet de l'action verbale.

Or, ce sens développé est justement celui des deux exemples cités. Il faut donc supposer pour
[p. 33] eux ce même développement; la seule différence est qu'ici il s'est fait déjà à une époque, pour ainsi dire, préhistorique, au point de vue linguistique.

De là résulte qu'on doit considérer les deux cas qui nous occupent comme rentrant dans la catégorie générale, représentée par la majorité des exemples. Il en est tout autrement du mot escolte, qui signifie clairement: „une personne qui écoute". C'est ce qui apparaît si l'on porte l'attention encore une fois du côté des substantifs en -ement, -aison, -ance, dont le rôle est originairement d'exprimer l'action du verbe, mais qui, d'après ce qui a été déjà dit, présentent souvent des passages de signification analogues à celui qu'on rencontre pour adub, relief.

On ne réussirait pas, à notre avis, à en trouver un seul qui ait pour fonction d'indiquer la personne qui est le sujet de l'action exprimée

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

par le verbe correspondant[1]. C'est là une fonction pour laquelle la langue se sert d'une formation spéciale, celle en -eur qui remonte au latin -tor. On peut donc dire que la plus grande partie des formations postverbales correspondent pour leur signification à celles d'entre les ~~for~~ formations sans suffixe qu'on est convenu d'appeler „ nomina actionis". D'autre part, le groupe qui dans la liste ci-dessus est exclusivement représenté par le mot escolte est évidemment à rapprocher, au même point de vue, des substantifs formés avec le suffixe -eur, c'est à dire de ceux qu'on appelle „ nomina agentis".

En laissant de côté pour un moment les faits que nous présente la liste, fondée sur les anciens textes, et en portant l'attention sur les époques postérieures du français, il est facile de poursuivre encore cette comparaison des noms postverbaux avec les substantifs formés par l'adjonction de
1934 suffixes. On sait que parmi ces derniers on trouve une formation en -oir(e), spécialement chargé d'ex-

1. Les cas tels que soutien qui présentent au figuré un sens personnel doivent naturellement être mis de côté.

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

primer l'instrument à l'aide duquel une action s'opère. Or à une époque assez récente, on rencontre parmi les postverbaux des exemples qui présentent justement cette signification spéciale et exclusive.

Nous avons cru devoir faire de ces postverbaux un troisième groupe, que nous appellerons „nomina instrumenti".

On a déjà indiqué ci-dessus qu'aucune division de ce genre n'avait jusqu'ici été faite. On s'est contenté d'indiquer tout vaguement qu'en général les substantifs postverbaux sont abstraits, exprimant l'action du verbe.

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

Gustaf Lené. Les substantifs postverbaux dans la langue française. Upsala 1899.

pg. 50. II.

Nomina actionis.

On a déjà dans ce qui précède que les substantifs rentrant dans cette catégorie ne présentent pas toujours la signification qu'implique le nom même que nous avons mis comme rubrique. Il n'en convient pas moins, nous paraît-il, de s'en servir ici, puisque, comme on le sait bien, on n'hésite pas à appliquer ce terme aux noms en -aison, -ance, dont le cas est parfaitement identique. On sait, en effet, que ces derniers présentent une variété de sens infinie et toutefois on les considère toujours essentiellement comme des noms d'action.[1] La raison en est assez claire: c'est que ce sens-là est, en réalité, le sens primi-

---

1. P. ex. Ayer, Gramm. p. 309: "Les suffixes aison.... ance.... forment des noms abstraits d'action du genre féminin."

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

tif d'où se sont développés les autres significations secondaires. Or il en est absolument de même des substantifs verbaux qui nous occupent.

Il ne nous paraît pas nécessaire d'entrer ici dans le détail de ces changements de sens ~~qui offre~~ qui offrent les substantifs postverbaux faisant fonction de „nomina agentis". Ce ne serait là qu'une application à un cas particulier des lois générale de la sémasiologie et on comprend bien qu'une telle étude n'entre pas dans le quadre de cet essai.

pg 51. Il n'y a que quelques points importants à cet égard que nous croyons devoir indiquer, bien que d'une façon toute sommaire.

D'abord, il convient de rappeler un fait déjà constaté dans le chapitre précédent, à savoir, que les substantifs en question montrent une tendance très nette vers un sens plus concret. Cependant ce c'est ici qu'il faut faire une restriction important. Nous avons déjà tâché de montrer qu'on ne saurait guère relier du sens primitif de ces substantifs à celui de „nomen agentis", c.-à-d. qui ils

/.

http://rcin.org.pl/ifis/

ne sauraient exprimer la personne qui est le sujet de l'action du verbe. Nous allons aborder maintenant la question de savoir si, parmi ces noms, on peut en trouver qui signifient la personne qui est l'objet de cette même action verbale.

Diez s'est occupé de cette question déjà dans la préface de la première édition de son dictionnaire[1], en la formulant ainsi: „Werden substantiva persönlicher Bedeutung auf eine ebenso einfache Art, ohne syllabischer suffix, aus verbis gezogen wie substantiva sächlicher Bedeutung?"

On voit, que la question, formulée de cette manière, comprend aussi les cas dont nous avons fait un groupe particulier, celui des „nomina agentis". En écartant les exemples de ce genre, on n'en trouve dans l'énumération de Diez, que deux qui soient intéressants au point de vue dont il s'agit ici, savoir: it. furbo, franç. fourbe[2], et it. allievo, franç. élève.

1. V. Et. W.[4], p. XX.
2. Le mot franç. n'est pas cité par Diez.

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

Gustaf Lenè. Les substantifs postverbaux dans la langue française. (Upsala 1899).

pg. 137.

V.

Nomina agentis.

Ici le nom que nous avons mis comme rubrique est bien approprié, puisque les substantifs que nous rangeons dans ce paragraphe ont toujours le sens très net de celui qui fait l'action du verbe correspondant. Ils présentent ainsi une signification qui n'entre pas dans la variété de sens qu'offrent les „nomina agentis"; et c'est pourquoi il faut y voir une formation différente.

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

Gustaf. Lané. Les substantifs postverbaux dans la langue française. (Upsala 1899.)

VI.

pg. 141. Nomina instrumenti.

Nous réunissons dans ce chapitre quelques formations assez récentes qui appartiennent presque toutes à la terminologie technique et désignent le nom de l'instrument à l'aide duquel s'opère l'action du verbe correspondant. C'est là une signification qu'il ne serait peut-être pas impossible de dériver du sens des nomina actionis.

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

Un tel fait [voir une objection qu'on m'a faite] est selon vous, l'existence des formations féminines en -issa et en -auce, qui ont la même fonction que les postverbaux, qui nous occupent.

Lemi 106

http://rcin.org.pl/ifis/

Dans l'ob

http://rcin.org.pl/ifis/

Nous terminerons ce chapitre en dressant le tableau du système de la formation postverbale, tel que nous l'avons établi, fondé sur les recherches qui ~~précèdent~~ précédent.

Ms 48

Ms 49

I. Nomina actionis
   1. formation masculine
   2. formation féminine.
II. Nomina agentis
III. Nomina instrumenti. —

Fin Ms. 48/9

http://rcin.org.pl/ifis/

Nous terminerons ce chapitre en donnant le tableau des matières de la formation particulière de chacune des [illegible] I. Notions [illegible]

1. [illegible]
2. [illegible]

II. Notions organiques

III. Notions instrumentales.

http://rcin.org.pl/ifis/

Dans le latin classique déjà, on formait des noms abstraits, exprimant l'action du verbe, en substantivant le participe, p. ex. de canere cantus, de salire saltus.

Liné 21

http://rcin.org.pl/ifis/

Dans le latin classique déjà, on par-
vient des verbes déponents, signifiant
l'action de parler, en traduisant par
le participe, N. pl. de causes contin-
ue, de parler publiquement.

Dans ce

http://rcin.org.pl/ifis/

à côté de ce dernier verbe [cantare]
il y avait un substantif cantūs, qui
exprimait d'une manière abstraite
l'action verbale...

Leni 22

http://rcin.org.pl/ifis/

à côté de ce charmant verre [illegible]

— il y aurait un bouquet [illegible], qui
soupirait de vous voir si obstinée
à rester veuve ...

Tout à v

.... la facilité extrême, avec laquelle le français tire d'un verbe un substantif postverbal pour exprimer l'action abstraite de ce verbe ...

Lerné p. 20.

http://rcin.org.pl/ifis/

... Je pense souvent, avec laquelle je
pourrais être et me voir en matériel
pratique pour soigner l'autre électrité
de ce verre ...

Jane M. B.

http://rcin.org.pl/ifis/

élève, action d'élever. Dans la langue actuelle, le mot est resté dans un sens spécialisé.

Léné 29 i 16.

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

Impératif

/proclame, /proclamation 126

/proclame, /proclamation
/prononce, /prononciation } 127

/protest, /protestation

Lemi 126/7

tromper, tromperie Lemi 132

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

IV. Nomina agentis. actionis

On a deja vu dans ce qui précede, que les substantifs rentrant dans cette catégorie ne présentent pas toujours la significati tion qu'implique le nom même, que nous avons mis comme rubrique. Il n'en convient pas moins - nous parait-il - de s'en servir ici, puisque, comme on le sait bien, on n'hesite pas ~~applique~~ a appliquer ce terme aux noms en -aison -ance, dont le cas est parfaitement identique. On sait en effet, que ces derniers présentent une variété de sens infinie et toutefois on les considère toujours esentiellement comme des noms d'action*). La raison en est assez claire: c'est que ce sens-la est en réalite le sens primitif, d'ou se sont developpées les autres significations secondaires. Or il en est absolument de même des substantifs verbaux qui nous occupent.

*) P.ex. Ayer, Gramm. p. 309. "Les suffixes -aison .. -ance.. forment des noms abstraits d action du genre féminin"

Lewis 50

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

On désigne par le terme de „ substantifs postverbaux" les substantifs verbaux formés du radical verbal ou tout pur ou allongé d'un e féminin.

Lenz, pg 1.

http://rcin.org.pl/ifis/

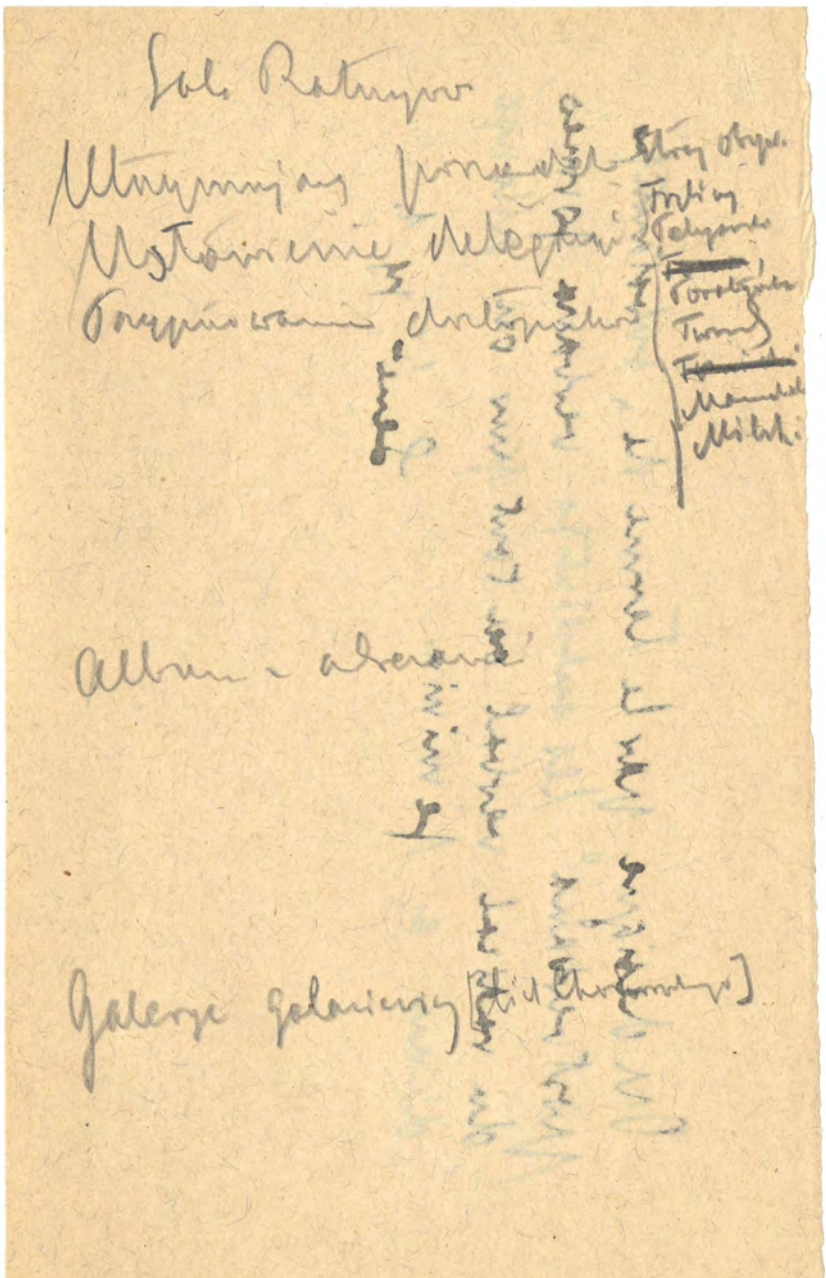

http://rcin.org.pl/ifis/

O substantifs postverbaux w języku łacińskim
pisał M. Bréal w Mémoires de la société
de linguistique de Paris. Tom IV., 1881.

Leni wg i

Bréal używa wprowadził tu termin „substantifs
verbaux"; Egger, którego ja edition używa ich w
swoim znanym wydaniu (Revue des Langues
romanes Tom VI) nazywa je „les substantifs
verbaux formés par l'apocope de l'infi-
nitif".

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/

cyt. [illegible] / [illegible] 22

... dans l'histoire de la langue on
trouve souvent des exemples tout
à fait palpables d'un substantif
postverbal ami de la signification
abstraite de "nomen actionis"
prêt à exprimer le résultat
de cette action même. Du reste
on n'a pas besoin de se restreindre
aux noms postverbaux, le développe-
ment de sens, dont il s'agit, étant en

s/.

http://rcin.org.pl/ifis/

http://rcin.org.pl/ifis/